

# REMILLY

Décembre 2011





## Le Mot du Maire

Le grand chantier de l'année 2011 aura été celui de la rénovation de la rue de Metz.

Ce fut un chantier long, difficile au cours duquel se sont croisés de multiples intervenants, les maîtrises d'œuvre, les entreprises, le Conseil Général, les concessionnaires de réseau, URM, UEM, SEBVF et France Télécom.

Quelques aléas de chantier et les précautions prises pour ne pas fermer la route à la circulation en période de moisson, ont eu pour effet de prolonger la durée des travaux au-delà de ce que nous avions envisagé.

Je tiens à remercier les riverains non seulement de la rue de Metz mais également des rues transversales pour leur patience et leur compréhension ; je ne saurais oublier les personnels des entreprises, des bureaux d'étude et bien sûr l'équipe municipale et nos agents qui ont assuré la surveillance des travaux en quelques trente réunions de chantier.

A présent, nos concitoyens disposent d'une voie rénovée et d'une voie cyclable qui s'étend de la limite de l'agglomération jusqu'au collège, favorisant le déplacement des familles et surtout des enfants.

Vous découvrirez dans ce bulletin quelques photos qui illustrent l'étendue de la tâche.

Vous aurez également constaté, à côté de l'ESL, la progression des travaux de construction de la structure périscolaire entrepris par la Communauté de Communes de REMILLY et Environs (CCRE) ; si le temps le permet, le bâtiment pourrait être couvert pour la fin de l'année.

Un autre grand chantier qui conditionnera l'avenir de notre territoire s'est ouvert en 2011, c'est celui de l'intercommunalité ; la presse s'en est fait régulièrement l'écho par ses commentaires sur le projet de schéma de coopération intercommunale élaboré par le Préfet de Région.

La loi imposant le regroupement des communautés de communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants, le conseil municipal s'est prononcé pour un rapprochement de notre communauté de communes avec celle du Vernois, de l'Aéroport et du Val Saint Pierre en raison des échanges que nous pratiquons déjà avec ce secteur :

- le syndicat des ordures ménagères (SIMVU) collecte une partie du Vernois et de l'Aéroport,
- d'autres communes de la CCRE coopèrent déjà avec le SIVOM de SOLGNE,
- le futur contournement de SOLGNE à la lisière du bois de LUPPY favorisera les axes d'échanges et de développement de l'ensemble des territoires regroupés.

Au-delà de ce contexte territorial, se profilent des difficultés financières et économiques qu'elles soient nationales, européennes ou internationales qui ne manqueront pas d'affecter la vie de tout un chacun.

Je formule le vœu que cette crise n'accroisse pas les difficultés des plus démunis.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite des fêtes de fin d'année heureuses et une année 2012 riche de satisfactions et de joies



## Le Fleurissement

Catégorie : Ensemble Fleuri :

Mme et M HUMBERT Christophe 11, rue Jacques Prévert classés hors concours

Mme et M DELESSE Bernard 9, rue de Metz

Mme et M FERRY René 2, rue Jacques Prévert

Mme et M FEVER Gabriel 45, les Linières

Mme et M FEITH Olivier 4, rue de la Vignotte

Mme et M GRANDJEAN Pierre 1, Place St Martin

Catégorie : Façades, Fenêtres et Balcons Fleuris :

Mme et M PARADE Pascal 25, rue de Metz

Mme HEIB Simone 38 rue de Metz

M POINSIGNON Philippe 11, rue des marronniers

Mme DURET Marie France « maison forestière » rue de Lorraine

Mlle CHUDARSKI Claire 13, rue de Lorraine

Catégorie : Bâtiments Publics et Commerces :

Maison de retraite « les Pins » Rue des Romains

Restaurant « le Râtelier »

Restaurant « la Côte de Delme »

## Que fait le CCAS ?

Le Centre Communal d'Actions Sociales est constitué de conseillers municipaux et de personnes extérieures. Il organise, chaque année, une journée détente au printemps ainsi que le goûter d'octobre auxquels sont invités les plus de 65 ans. Il gère la distribution des colis de fin d'année aux habitants de REMILLY ayant plus de 75 ans. Il offre par le biais du Père Noël un livre aux enfants de l'école maternelle. Il accorde une participation financière aux enfants de REMILLY inscrits au centre aéré.

Son volet social lui permet de verser une aide sous forme de bon alimentaire suite à une demande déposée en mairie ou par l'assistante sociale.



Cette année, fin mai, une joyeuse équipe de REMILLY s'est rendue à METTLACH pour visiter le Centre découverte Villeroy et Boch et faire une mini croisière sur la boucle de la Sarre. C'était magnifique ! Avis aux amateurs pour 2012.

## Les Nouveaux Arrivants



Nouveaux professeurs des écoles  
Mme BAU- Mme GRANDIDIER- Mme DEJODE



Victorien TRIBOUT  
Boite aux Gourmandises  
1 place Leclerc



Emilie et Valentin TRUTET  
Côte de Delme  
2, rue Pont à Mousson



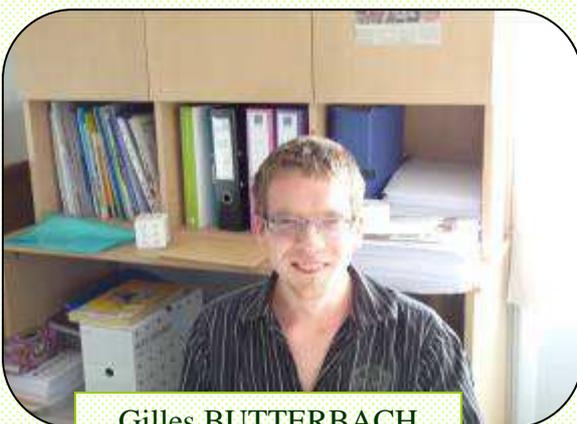
Malika REGGOUA  
Comptable du trésor



ECOLAVAUTO Lavage  
véhicule sans eau et pneus.  
18 rue du collèe  
Tel : 06 10 09 15 65



Anne DUROCHER  
Nutritionniste Diététicienne  
Place St Martin  
Tel : 03 87 64 95 78



Gilles BUTTERBACH  
Secrétaire remplaçant  
SIMVU (Mairie)



Maître Catherine LEIDINGER  
Notaire  
7, rue Jacques Prévert  
03 87 64 60 04

## Les Animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents.



**La loi protège les droits** des tiers en rendant le gardien responsable (propriétaire ou personne momentanément chargée de sa garde).

Le **propriétaire ou le détenteur** d'un chien susceptible d'être dangereux **doit posséder un permis** pour son animal.

Ce permis est délivré par le maire de la commune de résidence.

Il est remis à l'issue d'une formation que doit suivre le propriétaire ou le détenteur du chien et d'une évaluation comportementale de l'animal. En l'absence de détention du permis, des sanctions sont prévues.

Personnes et animaux concernés

La personne, qui souhaite demander un permis, doit être autorisée à détenir un chien susceptible d'être dangereux. Il existe **certaines interdictions** (par exemple pour les mineurs).

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont : **les chiens d'attaque (1ère catégorie) et les chiens de garde et de défense (2ème catégorie)**. On les appelle aussi "chiens catégorisés".



### A Remilly, nous rencontrons les problèmes suivants :

Des propriétaires de chiens qui entrent dans ces catégories, ne tiennent pas en laisse et ne musellent pas leur animal.

#### **Certains propriétaires laissent faire les besoins de leur animal n'importe où !!!**

Ruelle CALLAS devant le distributeur de « sachets crottes » par exemple. C'est l'animal ou le maître qui ne comprend pas ?. Ceci est vrai partout dans la commune !!! L'inconscience de certains nuit énormément à d'autres

#### **Que faire ? face à cet incivisme ? la sanction ?**

La commune continue néanmoins à investir dans des distributeurs de sachets crottes. Merci à toutes et à tous d'utiliser ces sachets pour ramasser les crottes de vos chiens.

**Attention : les sachets crottes ne sont pas à usage alimentaire. La commune se dégage de toute responsabilité pour une utilisation autre que celle mentionnée ci-dessus.!!!**

## Elections 2012

La refonte générale nationale des listes électorales interviendra début 2012. A cette occasion, une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à chaque électeur. En cas de changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune), de nom ou d'erreur sur votre carte actuelle, il est donc impératif d'en informer le bureau des élections à la mairie de REMILLY.

Si cette démarche n'est pas effectuée avant le 31 décembre 2011, les courriers qui vous seront adressés dans le cadre des opérations électorales (carte d'électeur, pli de propagande électorale) ne parviendront pas à votre nouveau domicile même si le changement d'adresse a été fait auprès des services de la poste.

Si vous venez d'emménager à REMILLY, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2011. Passé ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en compte. A l'appui de votre demande vous devrez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

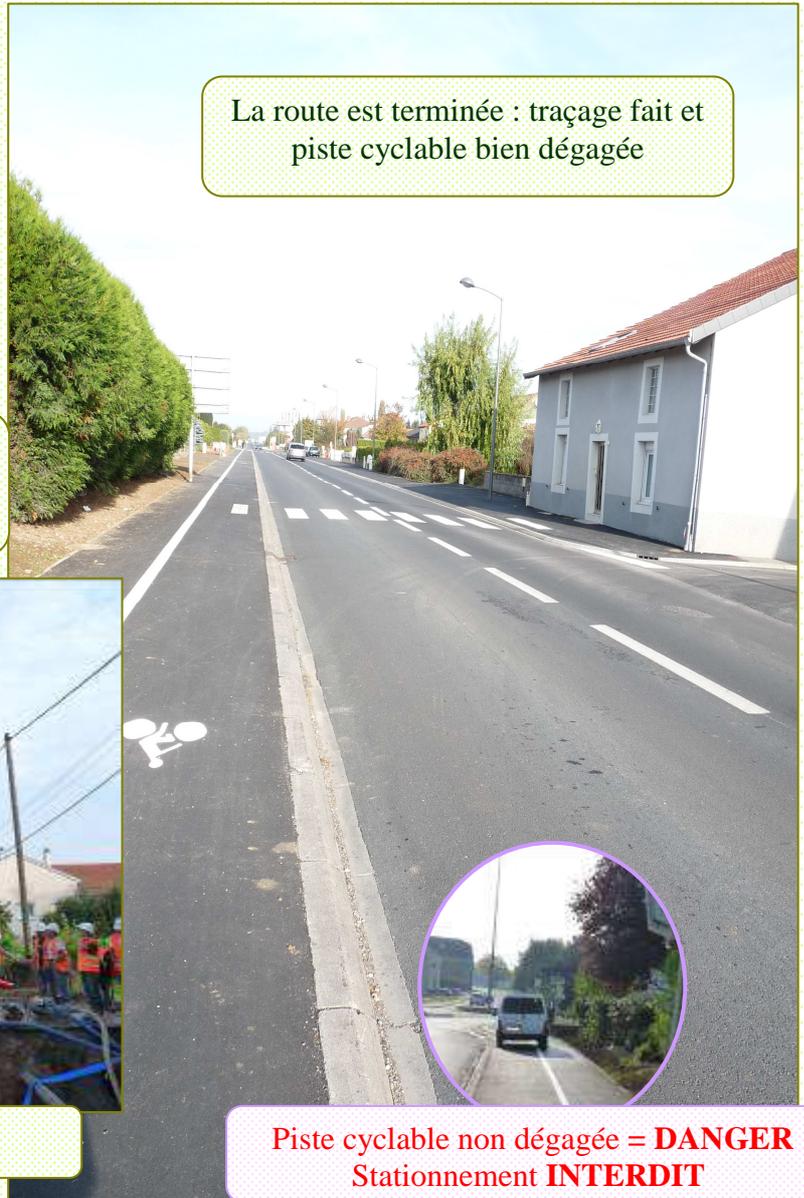
du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

**PERMANENCE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE SAMEDI 31 DECEMBRE 2011**  
**de 9h00 à 12h00**

# Les travaux rue de Metz : Amélioration de la Sécurité



Diamètre de passage du fossé (sous la route de Metz) avant la mise en place des éléments ci dessous



La route est terminée : traçage fait et piste cyclable bien dégagée

Piste cyclable non dégagée = **DANGER**  
Stationnement **INTERDIT**



Le premier élément va être mis en place



Le parapet du pont en cours d'installation



Une réunion de chantier



Rue de la Nied



La cour de l'école maternelle en cours de réfection



Renforcement de la sécurité :  
Panneaux pour nos enfants  
Eclairage entrée de REMILLY



## Actualité Bibliothèque

Le nouveau Schéma Départemental de la Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques (DLPB) permet l'octroi d'une subvention du Conseil Général aux Bibliothèques Municipales des communes de moins de 3000 habitants répondant à certains critères de qualité (entre autres, soutien financier de la commune, horaires d'ouvertures, formation des bibliothécaires, actions culturelles d'animation).

Cette subvention de 1500 euros est destinée à l'achat de livres pour compléter le fonds dans certains domaines justifiés par un audit.

La bibliothèque de REMILLY vient de bénéficier de cette subvention, destinée à compléter le fonds de livres documentaires jeunesse et adulte, de Mangas et de Bandes dessinées pour adolescents et adultes.

Ces nouveaux livres, soigneusement choisis pour leur intérêt et qualité, (catalogués et équipés en temps record!) sont disponibles au prêt.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque sur [biblioremilly.blogspot.com](http://biblioremilly.blogspot.com) :  
(Horaires, nouveaux achats, animations, coups de cœur des bibliothécaires, contact...)



## La Semaine du Goût à l'École



Mardi 18 octobre 2011, dans le cadre de la semaine du goût, quelques apprentis du lycée des métiers de l'hôtellerie « Raymond MONDON » se sont rendus à l'école de REMILLY afin d'initier les jeunes élèves du CE1 de Mme GIEMZA et CE2 de Mme NICOLAS à la découverte des goûts et des saveurs.

A cette occasion, les élèves ont pu déguster, en tenue de chef, des soupes, des fruits frais, des quiches de toute sorte, des tartelettes et ont réalisé des chantilly.

A l'issue de cette matinée, Jean THISSE, directeur du CFA Hôtelier et son équipe ont remis le diplôme du petit chef aux futurs toqués.

# Recensement

**Recensement 2012 à REMILLY : du 19 janvier au 25 février**

## A quoi sert le recensement ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France en général et dans notre commune en particulier. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens etc.) et permet aux pouvoirs publics d'adapter leurs décisions en matière d'équipements collectifs.

## Vos réponses sont strictement confidentielles !

Elles sont transmises à l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

## Comment le recensement est-il réalisé ?

A partir du 19 janvier, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer complétés. Il pourra aussi à votre demande vous aider à compléter les formulaires.

## Que se passe-t-il si vous êtes souvent absent de votre domicile ?

Vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui la remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

## Comment reconnaître les agents recenseurs ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

Pour en savoir plus :

L'agent recenseur et la mairie sont là pour répondre à vos questions.

Vous pouvez également consulter le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## *La Marine recrute*

3000 jeunes gens de 17 à 29 ans

Tous niveaux scolaires

Tel : 03 83 32 03 63

[WWW.ETREMARIN.FR](http://WWW.ETREMARIN.FR)



## Secourisme : formation à l'utilisation d'un défibrillateur

Au mois de juin et au mois de novembre, pompiers et secouristes ont initié 40 de nos concitoyens à l'utilisation du défibrillateur.

Bravo pour cette belle initiative et bravo  
à tous les participants



## *Informations Pratiques*

Pour **tout renseignement ou demande urgente**, le secrétariat peut être contacté par téléphone tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h au 03.87.64.60.10.  
Ouverture au public : tous les jours de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 16h à 18h

### **PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le Maire et les adjoints peuvent être contactés sur rendez-vous auprès du secrétariat.

**URGENCE** : en dehors des heures de fonctionnement du secrétariat et en cas de problème grave, joindre le maire à son domicile ou, à défaut, un de ses adjoints.

### **TRESORERIE**

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h  
tél. 03.87.64.60.47

### **PERMANENCES MEDICO-SOCIALES**

Assistante sociale : permanence les lundis après-midi de 14h à 16h sur rendez-vous (entrée passage Mairie)  
tél. 03.87.64.73.22 .

### **COMMUNAUTE de COMMUNES de REMILLY et ENVIRONS (CCRE)**

22, rue Auguste Rolland REMILLY Tel: 03.87.38.41.04

### **(C.P.A.M.) CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE ouvert à tous**

Permanences les mardis après-midi de 14h à 16h (en Mairie de Remilly)

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanences de 14h30 à 17h00 chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois ou sur rendez-vous (en mairie de Remilly) Tel : 06 70 19 15 21

### **S.I.M.V.U. (Ordures ménagères) :**

Secrétariat : Nathalie Vandamme.tél : 03.87.64.84.29

### **BIBLIOTHEQUE (entrée passage cour Mairie)**

Ouverture au public : le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 16h  
Tél : 03.87.57.98.42

### **S.E.B.V.F.**

En cas de fuite d'eau, tél . 03.87.29.30.31

### **CORRESPONDANT DU REPUBLICAIN LORRAIN**

M. André BLAISON - 7, rue des Violettes BECHY  
Tél. 03.87.64.64.21

### **LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Ecole élémentaire "Eugène Gandar" :

tél. 03.87.64.61.58

Ecole élémentaire Pl du 11 Novembre:

tél. 03.87.64.73.86

Ecole maternelle :

tél. 03.87.64.75.29

Collège "Lucien Pougué" :

tél. 03.87.64.60.79

Moissons Nouvelles (centre spécialisé):

tél. 03.87.64.61.14

Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficulté (RASED) :

tél. 03.87.64.60.08

### **ESPACE SPORTS-LOISIRS (E.S.L)**

Réservation de salles : activités, mariages, anniversaires... Tél . 03.87.64.69.98

### **FORMALITES A ACCOMPLIR A VOTRE ARRIVEE DANS LA COMMUNE**

**Inscription en mairie :**

- sur le fichier domiciliaire (vous munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (vous munir de votre carte d'identité + un justificatif de domicile)

### **INSCRIPTION DANS Les ECOLES : se munir :**

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'un certificat médical (mettre à jour les vaccins obligatoires)
  - du livret de famille
  - d'une photo d'identité

### **FORMALITES A ACCOMPLIR A VOTRE DEPART DE LA COMMUNE**

Signaler en mairie votre changement d'adresse.



## *Naisances*

13.01.2011 WALTZER Nathan  
 13.01.2011 WALTZER Timothé  
 23.02.2011 BELLOY Maxime  
 03.03.2011 FLEUR Gaëtan  
 10.03.2011 BOUCKENHEIMER Lili  
 10.03.2011 MARINO Melvin  
 16.04.2011 STABLO Adam  
 30.04.2011 TURAN Esemenur  
 01.05.2011 PETIT-ETIENNE Camille  
 14.05.2011 LEROY Clara  
 17.07.2011 BILALOGLU Belinay  
 17.08.2011 FLORENTIN Kristina  
 25.08.2011 SPINDLER Timéo  
 16.10.2011 ENDEMANN Clémence  
 27.11.2011 ETERNACK Quentin

## Etat Civil



## *Mariages*

29.01.2011 ENDEMANN Tanguy - SIRAGUSA Elise  
 30.04.2011 MARTINEZ Frank - PHILIPPI Maude  
 30.04.2011 CUNHA DA SILVA Richard - VIDMAIRE Valérie  
 18.06.2011 BARATTIN Jonathan - KOZLOWSKI Caroline  
 30.07.2011 CLAUDIN Christophe - FELTES Christèle  
 06.08.2011 MITIDIERI Pascal - MUNIER Severine  
 03.09.2011 DELANNE Nicolas - BUCH Carine

## *Décès*

07.12.2010 REMIATTE Auguste  
 19.12.2010 BOUR veuve GOCEL Paulette  
 22.12.2010 POUILLARD ép. BLAISE Constance  
 13.02.2011 SCHMISSER André  
 19.02.2011 SINS Marcel  
 26.02.2011 WALTER Alfred  
 22.03.2011 JUNG veuve AMEGLIO Anne  
 04.04.2011 RAVIDAS veuve JACQUEMIN Berthe  
 13.04.2011 VILBOIS-AGORINO Nadine  
 18.04.2011 WURTZ Jean Marie  
 04.05.2011 SCHMITT Lionel  
 14.05.2011 BIER Xavier  
 01.06.2011 LAURENT Roger  
 17.07.2011 HELVIC Louis  
 23.07.2011 MULLER Jeanne  
 02.08.2011 BUR Marcel  
 13.08.2011 LANDRÉ ép. LAGOUTTE Laure  
 17.09.2011 VOIRIN André  
 01.10.2011 DURTHALER Joseph  
 25.10.2011 LAGOUTTE Louis  
 28.10.2011 BASTIEN veuve CAZALA Lucie  
 28.10.2011 BERNARD Philippe  
 20.11.2011 AZAM veuve PETITDIDIER Mathilde  
 21.11.2011 VECHENASKI ép. KLISSING Paulette



*Nota* : Listes en fonction des avis parvenus en Mairie au 30 novembre 2011



## Informations Médicales



NOM de la spécialité	Praticien	Adresse	Téléphone
<b>SAMU</b>			<b>15</b>
<b>Cabinet Médical Médecins généralistes</b>	<b>Dr Bergmann</b>	5, rue Robert Schuman 57580 à Rémilly	<b>03 87 64 61 12</b>
	<b>Dr Francais</b>		
	<b>Dr Hippert</b>		
	<b>Dr Lapierre</b>		
	<b>Dr Marchal Fittante</b>		
<b>Cabinet Médical Médecins généralistes</b>	<b>Dr Carrillo</b>	5, place Général de Gaulle 57580 Rémilly	<b>03 87 64 63 60</b>
	<b>Dr Chauvigne</b>		
	<b>Dr Masson A.</b>		
	<b>Dr Masson C.</b>		
<b>Clinique vétérinaire</b>	<b>Dr Braun</b>	2, route de Béchy 57580 Remilly	<b>03 87 64 61 93</b>
<b>Centre Médico-social</b>	<b>Mme Menestrel</b>	22, rue Auguste Rolland 57580 Rémilly	<b>03 87 64 73 22</b>
<b>Centre Médico-scolaire</b>		Rue Pont à Mousson 57580 Rémilly	<b>03 87 64 64 91</b>
<b>Pedicure-Podologue</b>	<b>Mme Degrelle/Steckler</b>	10, rue Auguste Rolland 57580 Rémilly	<b>03 87 64 72 54</b>
<b>Orthoptiste</b>	<b>Mme Brice</b>	1, place Leclerc 57580 Rémilly	<b>03 87 64 84 09</b>
<b>Orthophoniste</b>	<b>Mme Gratia</b>	7bis, Place MI Foch 57580 Rémilly	<b>03 87 64 76 60</b>
<b>Infirmier(e)s</b>	<b>Mme Brigaudeau</b>	5, rue Robert Schuman 57580 Rémilly	<b>03 87 64 75 50</b>
	<b>Mme Curin Jimenez</b>	1, place St Martin 57580 Rémilly	<b>03 87 64 62 92</b>
	<b>Mme Hoellinger</b>	18, rue des marronniers 57580 Rémilly	<b>03 87 64 65 80</b>
	<b>M Labouheure</b>	5, rue Robert Schuman 57580 Rémilly	<b>03 87 64 75 50</b>
	<b>Mme Leroy</b>	1, place Saint Martin 57580 Rémilly	<b>03 87 64 62 92</b>
<b>Laboratoire d'analyses médicales</b>	<b>M Baumgarten</b>	18, place Maréchal Foch 57580 Rémilly	<b>03 87 64 60 11</b>
<b>Maison de retraite médicalisée EHPAD</b>	<b>Hospitalor : Les PINS</b>	rue des Romains 57580 Rémilly	<b>03 87 64 87 88</b>
<b>Masseur Kinésithérapeutes</b>	<b>Mme Jardinier</b>	22, les Prés Dorés	<b>03 87 64 69 24</b>
	<b>M Zimmer</b>		
<b>Pharmacie</b>	<b>M Laurent</b>	2, place St Martin 57580 Rémilly	<b>03 87 64 68 36</b>
<b>Chirurgiens Dentistes</b>	<b>M Bacher</b>	11, rue Auguste Rolland 57580 Rémilly	<b>03 87 64 62 12</b>
	<b>M Ozgurcan</b>		
	<b>M Winkler</b>	4, place Leclerc 57580 Rémilly	<b>03 87 64 78 85</b>